

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 22 (1951)

**Heft:** 9

**Register:** Le concours de composition de l'ADIJ 1951

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIIe ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N° 9. SEPT. 1951

## SOMMAIRE :

- Le concours de composition de l'ADIJ 1951.  
Saint-Ursanne, notre bonne ville  
L'horloge de la tour de la collégiale de Saint-Ursanne  
Chronique bibliographique*

## Le concours de composition de l'ADIJ 1951

Le 10 janvier 1951, le comité de l'ADIJ ouvrait un concours de composition et invitait jeunes gens et jeunes filles des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années scolaires, de l'école primaire et de l'école secondaire à y participer. Le sujet à traiter était imposé : « Mon village » ou « Ma ville ». Il était recommandé de développer surtout les idées se rapportant à l'aspect général, à la situation, à l'architecture, aux habitants et à leurs occupations, au folklore, au commerce et à l'industrie. C'était le deuxième concours de ce genre qu'organisait notre association. Comme le premier il était doté de prix.

C'est 49 travaux qui nous ont été envoyés dans les délais prescrits, dont 7 collectifs, 20 individuels et 22 compositions d'une même classe, appréciées par le jury comme travail collectif.

Un jury composé de 3 pédagogues et de 2 membres du comité de l'ADIJ, présidé par M. le Dr Pierre Rebetez, professeur à Delémont, a apprécié les travaux et présenté son rapport au comité de l'ADIJ dans sa séance du 6 septembre 1951 à Macolin. Il a estimé que les travaux collectifs méritaient une attention particulière parce qu'il fallait pouvoir récompenser la somme de travail fourni et dédommager les concurrents qui, parfois, ont fait des sacrifices pour la présentation de leur travail. Certains travaux ne répondait pas aux conditions du concours. Ils ont été pris en considération tout de même. Ils reçoivent une récompense et non pas un prix.

Le jury a conclu son rapport en disant que le concours avait véritablement été couronné de succès et qu'il fallait le répéter à l'avenir. On peut tirer d'intéressantes monographies des travaux présentés et il est aisément de constater, à la lecture des textes, que les élèves ont appris à mieux connaître leur pays.

Tous les travaux présentés sont la propriété de l'ADIJ et ils ne seront pas rendus à leurs auteurs.

### Prix :

### Palmarès

- 1er prix 75 fr. Classe primaire supérieure de St-Ursanne (M. G. Cramatte).  
2e » 65 fr. Classe supérieure d'Orvin (M. J. Zbinden).

- 3e » 65 fr. Ecole primaire de Court.  
 4e » 50 fr. Ecole primaire de Saicourt (M. Petitjean).  
 5e » 50 fr. Jean Chevalier, Frédy Graf, J.-P. Monnerat, Moutier.  
 6e » 30 fr. Mauricette Knuchel, Gléresse.  
 7e » 30 fr. Roland Isler, Bienne.  
 8e » 25 fr. Adèle Viatte et Edith Varrin, Villars s/Fontenais.  
 9e » 25 fr. José Petignat, Delémont.  
 10e » 25 fr. Claire Borel, Créminal.  
 11e » 20 fr. Josiane Devaux, La Neuveville.  
 12e » 20 fr. Mina Wyss, Châtelat.  
 13e » 35 fr. Classe de Rossemaison (M. C. Membrez).  
 14e » 40 fr. Ecole primaire de Miécourt (M. C. Fleury).  
 15e » 15 fr. Marie Christen, Fornet-dessous.  
 16e » 10 fr. Willy Habegger, Montagne de Moutier.—  
 17e » 10 fr. Otto Studer, Montagne de Moutier. —  
 18e » 10 fr. Violette Honsberger, La Neuveville.  
 19e » 10 fr. Johanna Ellenberger, Belprahon.  
 20e » 10 fr. Philippe Künzi, Tramelan.  
 21e » 10 fr. Willy Bœgli, Montagne de Moutier.—  
 22e » 10 fr. Alfred Ellenberger, Montagne de Moutier. —  
 23e » 10 fr. Jeannine Donzé, La Neuveville.  
 24e » 5 fr. Ernest Bœgli, Montagne de Moutier.—

*Récompenses :*

- 5 fr. C.-J. Joset, Courtételle. 5 fr. Francette Perrey, Delémont.  
 5 fr. Georges Joset, Courfaivre. 5 fr. Jean Schnetz, Delémont.

---

## *Saint-Ursanne, notre bonne ville<sup>1)</sup>*

**Quelques mots de son histoire, de sa Collégiale, de son tourisme,  
de ses industries et de son actualité**

### **Petite chronique**

Notre petite ville est située au nord-ouest de la Suisse, sur la rive droite du Doubs et la voie ferrée Delémont-Porrentruy, à mi-distance de ces deux localités et à 10 kilomètres de la frontière française. Elle est à 440 mètres d'altitude, blottie au pied du flanc sud du Mont-Terri et du flanc ouest du massif des Rangiers. La ville compte 1200 habitants et 250 familles. Comprise dans le district de Porrentruy, la ville a une étendue de 11 ½ km<sup>2</sup>, soit 210 ha. en prés, 140 ha. en pâturages, 700 ha. en forêts et le reste en assises, rivières, etc. ! La commune comprend aux environs de la ville 7 fermes ! Chaque propriété est d'un seul tenant. On peut se rendre à Saint-Ursanne par le chemin de fer et par des routes en mauvais état. La route des Malettes, la plus importante, mérite spécialement une réfection.

L'industrie fait vivre notre population. Il y a 4 fabriques : les Usines Thécla, la Manufacture de boîtes de montres Vve Paul Bouvier, la Fabrique de chaux et la Fabrique de boîtes de montres Gaston

<sup>1)</sup> Premier prix du concours de composition de l'ADIJ 1951. Ce travail a été illustré de nombreux dessins en couleurs, que pour des raisons de prix nous n'avons pas pu reproduire ici